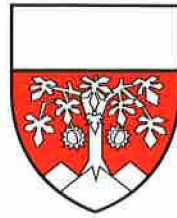


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:  
Greffé municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT

## Billet du syndic

Dans les 4 Coins du Mont des mois de janvier et de septembre de l'année dernière, j'avais évoqué quelques difficultés auxquelles la Municipalité serait confrontée lors de la préparation du Budget 2001. Au nombre de celles-ci, figure la nouvelle charge de **Fr. 974'730.-**, représentant la contribution financière nette de notre Commune au fonds de péréquation horizontale, créé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

## Budget 2001

Le Budget, accepté par le Conseil communal le 18 décembre dernier, est basé sur des produits supputés à **Fr. 19'452'380.-**, et des charges estimées à **Fr. 20'898'950.-**. Cela donne un déficit de **Fr. 1'446'570.-**. La part des charges totales que maîtrisent encore les Autorités communales est de 51%, alors que celle découlant de participations à des dépenses cantonales ou intercommunales se monte à 51,49%. Du budget 2000 au budget 2001, le montant des charges décidées par la Commune augmente de 3,73%, alors que celles qui sont imposées par le Canton croissent de 24,51%. Ces proportions sont inquiétantes car nous

n'avons aucune influence sur le montant et l'évolution des dépenses cantonales et intercommunales transférées aux communes. Il faut encore souligner que les dépenses cantonales, mises à charge des communes en raison de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de cette année du premier train de mesures EtaCom, concernent principalement l'école et le fonds de péréquation horizontale. Si, pour le second elles sont connues de manière précise, il en va tout autrement des premières. Pour celles-là, le canton nous a donné des ordres de grandeur, des fourchettes qui ont été corrigées par la suite et que l'on nous dit ne pas être définitives. Pour un certain nombre de dépenses, on ne sait pas encore si elles seront à charge des communes avec ou sans remboursement total ou partiel du canton. A l'heure actuelle, il subsiste toujours de très nombreuses inconnues quant à certains montants qui seront mis à charge de communes.

Il y a aussi de nombreuses inconnues au niveau des rentrées fiscales. Celles-ci proviennent principalement de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, d'une nouvelle législation dont l'administration cantonale des finances n'avait pas encore mesuré toutes les incidences financières au moment où la Municipalité préparait le budget. A cela, s'ajoute le fait qu'en 2001, nous

entrons dans une nouvelle période de taxation des personnes physiques prenant en compte les revenus de 1999 et de 2000. Quelle sera l'incidence de la reprise économique constatée ces deux dernières années sur les revenus imposables? Personne ne pouvant le dire avec précision, nous avons opté pour une augmentation modérée du produit des impôts, arrêtée à 7% de 2000 à 2001. Nous souhaitons évidemment que la réalité soit meilleure que notre estimation, ce qui contribuera à réduire d'autant le déficit budgété.

## Bâtiment du service du feu

L'ancien Battoir de la route du Jorat a été démolé dans le courant de l'été dernier afin de permettre la construction, sur cet emplacement, d'un bâtiment pour le service du feu. C'est lors de sa séance du 26 juin 2000 que le Conseil communal a accepté le préavis municipal relatif à cette nouvelle construction. Selon ce document, les façades devaient être recouvertes de panneaux de bois. La commission du Conseil et le corps délibérant ont demandé que la Municipalité envisage d'autres revêtements que le bois, telle la brique par exemple. Le revêtement des façades a donc fait l'objet de nouvelles études durant les mois de juillet et août. Le Conseil s'est prononcé le 2 octobre pour la brique. Cela a comme première conséquence, que les travaux de construction ont débuté en automne seulement, car le revêtement des façades a une incidence sur la structure du bâtiment. Enfin, la variante finalement retenue par le corps délibérant a nécessité une enquête publique complémentaire. Selon le planning de construction, ce nouveau bâtiment devrait normalement entrer en exploitation au printemps 2002.



## Exposition

### sur le projet du futur métro M2 Ouchy-Epalinges

Administration communale, route de Lausanne 16

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi: de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Entrée libre

Lundi 12 au vendredi 19 février 2001

UN METRO POUR LE CANTON

m2

ETAT DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES  
INFRASTRUCTURES

## Reflets du Législatif

Présidé par M. Jean-Claude NOVERRAZ, le Conseil communal a tenu séance le **lundi 18 décembre 2000, à 20 h 15**. Forte de 62 membres sur 70, cette Assemblée s'est prononcée sur les objets suivants:

### Statuts de l'ARASPE

**Modification de l'article 25 des statuts et de la convention de l'Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly - Echallens (ARASPE), concernant la participation des communes aux frais de fonctionnement.**

L'art. 25 des statuts stipule: « la commune-siège du CSR prend en charge les frais liés au fonctionnement du CSR, notamment les locaux, l'équipement de bureau, les frais divers et le personnel administratif ».

L'ASRASPE, qui a été constituée en 1998, regroupe 33 communes. Jusqu'alors, le coût de fonctionnement n'avait jamais dépassé la somme de **Fr. 396'000.-** en prenant en charge les frais liés à cette activité. La Commune de Prilly avait accepté ces conditions sans prévoir que la régionalisation impliquerait pour elle des besoins de locaux et de personnel supplémentaires. Entre 1997 et 2000, il s'avère que le coût de cette action sociale a passé de **Fr. 396'000.-** à **Fr. 463'290.-**, comme en témoigne ce dernier montant porté au budget de la Commune de Prilly pour l'an 2000. Le dépassement est donc de plus de **Fr. 65'000.-**. A partir de 2001, Prilly, commune-siège du CSR, s'engage à prendre en charge un montant arrêté à **Fr. 420'000.-** par année. Les Autorités prilliéranes demandent que les frais supplémentaires soient répartis entre les communes membres en proportion de leur population, ceci à raison de **Fr. 3.-** par habitant.

Le Conseil communal a accepté la modification de l'art. 25 et de participer aux frais supplémentaires de fonctionnement selon le tarif précité, ce qui représente pour la Commune du Mont (5'098 habitants) une somme de **Fr. 15'294.-** par an.

### Budget 2001

Le budget présenté par la Municipalité fait état de **Fr. 19'452'380.-** de revenus contre **Fr. 20'898'950.-** de charges, ce qui représente, pour la première fois dans notre Commune, un excédent de dépenses de **Fr. 1'446'570.-**.

La Commission des finances estime que les recettes ont été quelque peu sous-évaluées, car l'entrée en vigueur de la

nouvelle Loi fiscale au 1<sup>er</sup> janvier 2001 entraînera une augmentation des impôts sur les valeurs immobilières. De plus, la conjoncture générale et la situation économique à l'intérieur de la Commune laissent apparaître une baisse du chômage et une légère augmentation des salaires. Pour ces différentes raisons et après avoir comparé les budgets des années précédentes, la Commission des finances a renoncé à proposer des modifications à ce budget. En conclusion, à la majorité des membres, avec une abstention, ladite commission invite le Conseil communal à adopter le budget 2001 tel que présenté par la Municipalité.

Après une discussion de détail, à la majorité, avec 3 abstentions, le Conseil communal accepte le budget 2001.

### Fixation du nombre de Conseillers communaux pour la législature 2002-2005

La Loi sur les communes fixe, à son article 17, le nombre de conseillers pour les communes de 5001 à 6000 habitants, entre 60 et 75. Actuellement, le législatif communal de notre cité compte 70 membres. En consultant la liste des Conseillères et Conseillers ayant participé aux travaux des commissions désignées pour étudier des objets à soumettre au Conseil communal, on constate que plusieurs n'ont que très rarement siégé à l'une d'entre elles. En effet, un bon nombre de préavis sont examinés par les Commissions permanentes (Gestion, Finances et Naturalisations). On remarque aussi que de moins en moins de candidats se présentent aux élections communales (exemple: 105 en 1985 et 84 en 1997).

Face à cette situation, le Bureau du conseil communal a proposé à la Municipalité de soumettre un préavis au législatif visant à abaisser le nombre de Conseillers de 70 à 65.

Le Conseil communal a accepté cette proposition et a fixé le nombre de Conseillers à 65 pour la législature 2002-2005.

### Naturalisations

A la suite de la lecture des rapports rédigés par la Commission des naturalisations, le Conseil communal a accordé la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne aux personnes suivantes:

- **Mademoiselle Roxanne BAKKER**, de nationalité slovaque, domiciliée actuellement à Lausanne, av. du Grey 78, mais qui a vécu précédemment au Mont, par 52 OUI contre 8 NON;
- **Monsieur Hans Manfred MÖLLER KALVIS**, d'origine chilienne, habitant

chemin de Budron G1, par 48 OUI contre 9 NON;

- **Monsieur Askaan Kevin MÖLLER KALVIS**, originaire du Chili, résidant au chemin de Budron G1, par 55 OUI contre 4 NON.

### Election des membres du Bureau du Conseil communal pour 2001

**Président:**

M. Jean-Claude NOVERRAZ

**1<sup>re</sup> Vice-présidente:**

Mme Ursula WYSS SCHELKER

**2<sup>e</sup> Vice-président:**

M. Christian KNECHT

**Scrutateurs:**

M. Guy BELET

M. Stéphane PIGUET

**Scrutateurs suppléants:**

Mme Geneviève HOCHSTRASSER

M. Daniel CORBAZ

Le secrétaire:  
G. Magnenat

## De la Municipalité

### Police municipale

#### Recensement des chiens

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils sont tenus de déclarer au Service de police jusqu'au 28 février 2001:

- 1) les chiens acquis ou reçus en 2000.
- 2) les chiens nés en 2000 et restés en leur possession.
- 3) les chiens vendus, décédés ou déclarés au cours de l'année 2000, pour radiation.
- 4) les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.

**Toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours à l'autorité communale par le propriétaire ou le détenteur.**

Il est rappelé que chaque chien doit **porter un collier indiquant le nom** et le domicile du propriétaire de l'animal.

En outre, dès le 1<sup>er</sup> avril 1999, l'obligation de faire vacciner les chiens contre la rage est supprimée. Toutefois, à des fins de prévention de la santé publique et animale, nous vous recommandons cependant vivement de faire vacciner votre chien contre cette maladie.

R. Leder  
Commissaire



## Propriétaire:

Nom:

Prénom:

Né(e) le:

Adresse:

N°:

Localité:

Tél. privé:

prof.:

autre:

## Chien:

**Biffer ce qui ne convient pas**

Nom usuel:

Fonction: compagnie, AVS/AI, prest. compl.  
police/armée, catastrophe ou aveugle

Race:

Couleur:

Statut: actif, mort ou donné

Date naiss.:

Sexe:

Date:

Acquis le:

Rage, date du dernier vaccin:

Remarques:

Le Mont-sur-Lausanne, le \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

## Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

**Le vendredi de 19 h 00 à 20 h 30**

**Le samedi de 19 h 00 à 20 h 30**

**Le dimanche de 10 h 30 à 12 h 00**

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

## Communication de la Municipalité

La Municipalité rappelle à la population du Mont que les appareils et le matériel ci-dessous doivent être acheminés à la déchetterie de Manlout aux heures d'ouverture, moyennant une redevance financière.

<b>Frigos</b>	<b>Fr. 75.-</b>
<b>Pneus de voitures</b>	<b>Fr. 5.-</b>
<b>Pneus avec jantes</b>	<b>Fr. 10.-</b>
<b>Autres pneus</b>	<b>le kilo Fr. 0.50</b>
<b>Téles / Ordinateurs</b>	<b>Fr. 30.-</b>
<b>Cuisinières</b>	<b>Fr. 30.-</b>
<b>Machines à laver</b>	<b>Fr. 30.-</b>

Ces appareils ne doivent en aucun cas être déposés sur le trottoir, encore moins dans les bois ou ailleurs. De sérieux contrôles seront effectués et les personnes en infraction dénoncées.

La Municipalité rappelle également que le papier doit être déposé à 7 heures le matin, lors des jours de ramassage selon le programme officiel. En 2001, deux camions sillonnent la Commune et terminent leur tournée de ramassage avant midi.

La Municipalité

## De nos institutions

### Protection civile

**Rapport d'intervention de la Protection Civile Région Lausanne-Nord. Gondo du 17 au 20 octobre 2000**

**Dimanche 15 octobre – 16 h 12**

Sur ordre de la Sécurité civile et militaire via le Conseil fédéral, nous

avons été mis sur pied. Mission : rendez-vous à Grône le mardi 12 h 00.

### Lundi 16

Séance de coordination, recherche de volontaires. Nous avons organisé la logistique, le ravitaillement, les carburants ainsi que tout le matériel propre à une intervention pionniers sauvetage et sanitaires, au total 5 remorques. L'état-major de conduite ainsi que les chefs de groupes ont été définis.

### Mardi 17

Départ de Prilly à 8 h 00.

A Grône, premier briefing avec le planificateur cantonal pour la remise des missions.

Les régions présentes : Lausanne-Ville, Lausanne-Nord et Ouest, Morges, Nyon.

Lausanne-Nord a reçu la tâche : recherche de personnes et sauvetage, rendez-vous à Gondo. Ces tâches ont été réglées par mon coordinateur M. Patrick Brot.

Un premier groupe de 6 personnes devait accomplir :

- le renforcement de l'éclairage de la place sud-est,
- la recherche de personnes et sauvetage jusqu'à minuit,
- rechercher des objets de valeur et des documents en surface.

Une seconde équipe travaillait de 0 h 00 à 5 h 00 et ainsi de suite 24h/24. Quatre équipes ont été engagées par tournus. Briefing toutes les huit heures ou selon l'évolution de la situation.

### Mercredi 18

L'armée, la protection civile, les guides ainsi que les autorités communales étaient autorisés à pénétrer dans la zone sinistrée. Le travail était très pénible physiquement et psychologiquement.

### Jeudi 19

Mêmes activités que les deux premiers jours.

### Vendredi 20

On continue toujours les mêmes travaux jusqu'à 11 h 00. Nous avons eu



Gondo, octobre 2000

les remerciements du Président de commune et de son adjoint, du commandant de la Police cantonale valaisanne ainsi que des autorités cantonales. Reddition du matériel. Fin de l'intervention à 12 h 00. Briefing avec le coordinateur cantonal vaudois, et remerciements pour notre intervention.

### Conclusion

Il est nécessaire, pour ce genre d'intervention, d'avoir du matériel pointu, un équipement moderne contre le froid et la pluie. Il est primordial d'avoir du personnel disponible et motivé ayant reçu, de la part du Service de la Sécurité civile et militaire et des responsables de l'organisation, une formation adéquate. Une très bonne connaissance des partenaires, armée et Autorités civiles, est indispensable.

Les responsables des places et zones sinistrées doivent être des professionnels. La pression est énorme, le stress permanent. Le danger est omniprésent. L'émotion d'un sauveteur doit pouvoir être gérée en temps réel et avec un maximum de rigueur. Dans une telle catastrophe, il n'est pas nécessaire d'être nombreux mais le personnel engagé doit pouvoir assumer.

Malgré les circonstances dramatiques de cette intervention, nous avons pu prouver par cet engagement que la région Lausanne-Nord est prête et opérationnelle en quelques heures. Elle a été la seule Région engagée à Gondo.

La PC, souvent décriée, reste une nécessité absolue et doit pouvoir être engagée dans des délais très courts.

### Effectif

26 hommes  
5 véhicules  
5 remorques  
2000 kg de matériel.

**F. Desarzens**  
Chef de l'organisation régionale



## CMS Séparation enfants-parents

**Jeudi 15 mars 2001 à 20 h 00 à l'aula du Collège des Trois Sapins à Echallens.**

- Vous allez reprendre le travail...
- Votre enfant entre en garderie, au jardin d'enfants...
- Votre enfant entre à l'école...
- Votre enfant ou vous-même devez être hospitalisé...

Comment s'y préparer, comment faciliter cette étape pour votre enfant et vous-même ?

Tant de questions auxquelles vous n'avez peut-être pas de réponses.

**Madame Claude Thueler**, éducatrice de la petite enfance, responsable du Centre de Vie Infantile de Valency viendra animer cette soirée, et tenter de répondre à vos questions.

Une modeste participation financière de Fr. 5.-/personne ou Fr. 8.-/couple sera demandée.

Nous nous réjouissons d'avance de partager cette soirée avec vous.

**Pour tous renseignements :**

Centre médico social  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. : 652 22 11

## De nos écoles

### Coupe des écoles Natation

Comme de coutume grand succès de participation pour cette 21<sup>e</sup> édition de la coupe des écoliers et écolières du Mont, Cugy, Bretigny, Froideville et Montheron.

95 enfants de 4 à 15 ans se sont jetés à l'eau, le samedi 16 décembre pour nager dans des styles pas toujours très académiques, mais sympathiques, les 50 mètres demandés.

Devant un très nombreux public de parents et d'amis qui ont encouragé avec ferveur les tout petits. Organisé par R. Belet, le Renens-Natation et avec l'aide financière des groupements scolaires du Mont et de Cugy, cette année 2000 coïncide avec le départ pour cause de retraite, du fondateur de cette journée, après 24 années consacrées à l'entretien de cette belle piscine.

Je passe la main à P.-A. Farquet à qui je souhaite autant de bons contacts ami-



Lucie • Mélanie • Céline

Photo : Natation



Stéphane • Basil • Loïc

Photo : Natation



Les médaillés

caux, de plaisirs et des satisfactions que j'ai eu avec les enfants.

Les deux coupes offertes par Monsieur J.-P. Glanzmann, que nous remercions, sont remportées par Mélanie Pinet et Basil Rapit.

R. Belet

### Liste des résultats

50 m libre filles 9 ans et moins

1. PINET Mélanie, 92, Mont 46.7  
*Gagne le challenge J.-J. Belet*
2. PASCHE Lucie, 91, Mont 52.5
3. PANCHAUD Céline, 92, Mont 55.7

50 libre garçons 9 ans et moins

1. RAPIT Basil, 91, Froideville 51.0  
*Gagne le Challenge Pentogravo*
2. BALLY Stéphane, 91, Bretigny 44.3
3. BONFILS Loïc, 91, Mont 45.5

50 m libre filles 10 et 11 ans

1. PINET Jessica, 89, Mont 35.6  
*Gagne le challenge J.-J. Belet*
2. GENDRE Virginie, 90, Mont 36.4
3. METZNER Ludivine, 90, Froid. 36.4

50 m libre garçons 10 et 11 ans

1. GIDDEY Tony, 89, Bretigny 32.1  
*Gagne le challenge J.-J. Belet*
2. HENNY Fernand, 89, Mont 35.0
3. METZENER Nicolas, 89, Froid. 35.9

50 m libre filles 12 à 15 ans

1. PANCHAUD Nadia, 88, Mont 32.1  
*Gagne le challenge Rémy Belet*
2. KAUFMANN Nicole, 88, Mont 35.8
3. WUTRICH Marielle, 88, Mont 36.0

50 m libre garçons 12 à 15 ans

1. GEIGER Damien, 86, Bretigny 32.1  
*Gagne le challenge J.-J. Belet*
2. FRANZINI Gaëtan, 88, Cugy 34.6
3. GOHL David, 88, Mont 43.7

### Inscription au cycle initial (classes enfantines)

Le cycle initial (classes enfantines) a pour but un passage harmonieux du monde de la famille à celui de l'école, tout en favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant et en l'habituant à la vie en société.

Le cycle initial (classes enfantines) dure deux ans. Il est facultatif et gratuit, mais les enfants qui y sont admis sont tenus d'en suivre régulièrement l'enseignement.

**Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1996 et le 30 juin 1997 peuvent être inscrits en première année du cycle initial.**

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat des Ecoles, collège du Mottier B, premier étage :

**du lundi 5 mars  
2001 au vendredi 9 mars 2001  
de 8 h 30 à 11 h 30.**

Prière de vous munir du livret de famille ou de l'acte de naissance et du certificat de vaccinations.

### Important

Des dérogations pourront être envisagées pour les enfants nés entre :

– le **1<sup>er</sup> juillet et le 31 août 1997** (avance possible, entrée déjà en 2001), et les enfants nés entre

– le **1<sup>er</sup> mai et le 30 juin 1997**, (retard possible, entrée seulement en 2002).

Pour tous renseignements complémentaires, les parents des enfants concernés voudront bien contacter la Direction des écoles, collège du Mottier B, Le Mont-sur-Lausanne, tél. 652 01 45.

Les inscriptions seront également prises pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1995 et le 30 juin 1996 qui n'ont pas encore suivi de classe enfantine.

Les enfants qui suivent actuellement la première année enfantine entreront en classe en deuxième année enfantine.

*Le secrétariat*

## Paroisse réformée

### Camp de ski à Ovronnaz

Magnifique semaine communautaire vécue à la maison La Cordée à Ovronnaz pour passer le cap du nouveau millénaire. Nous étions environ 80 personnes de tous âges ! Bref, tout un échantillonnage d'êtres humains vivant ensemble pendant une semaine, quelle richesse !

« férus » de ski, les promeneurs, les baigneurs, tous, nous avons eu notre compte de sport. Des moments de détente autour d'un petit café, des temps récréatifs et d'autres de réflexion autour de la parole de dieu ont agréablement nos journées. Notre thème ; « témoigner de notre foi » peut se résumer brièvement en 4 verbes :

être  
dire  
faire  
aimer,

n'est-ce pas un beau programme à mettre en pratique en 2001.

Le poème brésilien ci-dessous peut donner quelques idées pour continuer sur cette lancée :

#### Dieu et toi

*Dieu seul peut créer  
Mais tu peux valoriser ce qu'IL a créé !*

*Dieu seul peut donner la foi  
Mais tu peux donner ton témoignage !*

*Dieu seul peut infuser l'espérance  
Mais tu peux redonner confiance à tes frères !*

*Dieu seul peut donner la force  
Mais tu peux soutenir un découragé !*

*Dieu seul est le chemin  
Mais tu peux l'indiquer aux autres !*

*Dieu seul est la lumière  
Mais tu peux la faire briller aux yeux de tous !*

*Dieu seul est la vie  
Mais tu peux rendre aux autres le bonheur de vivre !*

*Dieu seul peut faire ce qui semble impossible  
Mais tu peux faire le possible !*

*Dieu seul se suffit à Lui-même  
Mais IL a préféré compter sur toi !*

*D'après un poème brésilien*

### Voyage en Turquie

« Istanbul, la Cappadoce et les 7 églises de l'Apocalypse » du 15 au 29 septembre 2001 avec Guy & Denise Chautems et Paul & Françoise Horton

#### Au programme :

Istanbul, Ankara, la Cappadoce, Konya, Pamukkale, Izmir, Kusadasi, Patmos & Samos, Ephèse.

- Vols de ligne Turkish Airlines/Swissair.
- Logement en hôtels 4 et 5 étoiles + 1 nuit en train- couchettes 1<sup>re</sup> classe.
- Petit déjeuner et repas du soir.
- Excursions selon programme, avec guide local parlant français.
- Entrées aux sites mentionnés.
- Croisière à Patmos.
- Accompagnement depuis la Suisse.
- Tous les pourboires.
- Prix par personne Fr. 2'350.-.

**Pour tout renseignement** s'adresser aux responsables du voyage.

*Chantal Romy*

## Nos jubilaires

### Noces d'Or

C'est à MM. A. Guex, municipal, Directeur de police, et C. Frioud, secrétaire soussigné, qu'appartenait l'agréable mission de présenter les vœux et félicitations des Autorités à **M. et Mme Marcel et Nelly Amaudruz-Rod**, à l'occasion de leur, **50<sup>e</sup> anniversaire de mariage**, mariage célébré le 4 novembre 1950.

Ils se sont connus pratiquement sur les bancs d'école, Marcel Amaudruz étant de l'école des Planches, alors que Nelly fréquentait la classe du Petit-Mont, ses parents exploitant la ferme qui se trouvait à l'actuel emplacement de l'échangeur de l'autoroute et des bâtiments de la Police cantonale, et ce jusqu'en 1962.

M. et Mme Marcel et Nelly Amaudruz, domiciliés aux Meules, avec la collaboration de leur fils Claude, s'occupent d'une exploitation maraîchère, bien qu'ayant eu du bétail jusqu'aux abords des années 1985-1988, et participant aux marchés de la Place de la Riponne, puis de la rue de l'Alé.

En 1944, Marcel Amaudruz effectue son école de recrue, dans l'artillerie ; très actif dans la Commune, le pré-nommé a siégé au Conseil communal durant 3 législatures ; il est également membre fondateur de notre Section FSG, alors que son épouse participait au Groupement des Paysannes vaudoises.

L'exploitation étant maintenant très largement assumée par le fils Claude, M. et Mme Amaudruz contribuent encore à la préparation des légumes pour les marchés hebdomadaires et pour divers travaux d'entretien en atelier, pour les véhicules et les machines. Le couple voit s'égrener les journées,



**M. et M<sup>me</sup> Marcel et Nelly Amaudruz**

paisiblement, entouré de deux petits-enfants, un garçon et une fillette.

Nous remercions M. et Mme Marcel et Nelly Amaudruz de leur accueil, leur réitérons nos plus vives félicitations et leur souhaitons pour l'année 2001 et pour les autres années à venir nos sincères vœux de santé et de bonheur.

C. Frioud  
Secrétaire mcpl

## Noces d'Or

Fort sympathique rencontre, au domicile de **M. et Mme André et Berthy Lambelet**, à l'occasion de leur **50<sup>e</sup> anniversaire de mariage**. MM. Raymond Annen, municipal, et C. Frioud, secrétaire soussigné, leur apportèrent les vœux et félicitations des Autorités communales.

Venant respectivement de Forel et des Thioleyres, André et Berthy se sont dits Oui en l'église de Savigny, le 25 novembre 1950. Précédemment domicilié à Lausanne, le couple construit sa villa et s'établit au Mont dès 1955.

Professionnellement, c'est auprès des Transports publics lausannois qu'André Lambelet fait carrière: 39 ans de service, conducteur de tramway et de trolleybus, y compris 15 années sur la ligne Lausanne - Genève/Cointrin. Le couple est entouré de leur fille, de leur fils et de 6 petits-enfants. Berthy Lambelet a chanté à l'Echo des Bois, durant 38 années et André, pour sa part, a été membre de la Société de gymnastique et s'adonne au tir sportif, ce qui lui a valu un nombre impressionnant de médailles et distinctions.

Mais l'on ne saurait parler d'André Lambelet sans évoquer sa carrière de musicien, commencée en 1943, à Forel; il joue d'un instrument de cuivre, d'abord du cornet à pistons, puis de l'alto, et enfin du baryton; membre

fondateur de l'Union Instrumentale, en 1958, il en est encore un fidèle et assidu membre actif. Excellent musicien et d'une disponibilité à toute épreuve, André est fréquemment sollicité pour donner des « coups de main », ce qui lui permet de maintenir des contacts avec une vingtaine de Sociétés.

André et Berthy Lambelet apprécient leur demeure du ch. du Couchant et dont le jardin demande encore des travaux d'entretien.

Nous les remercions de l'agréable soirée passée en leur compagnie, leur adressons nos vœux les meilleurs pour cette année 2001 et leur souhaitons encore de nombreuses et paisibles journées en leur demeure du ch. du Couchant.

C. Frioud  
Secrétaire mcpl

## A savoir



### Les amis des 4 Coins

**Mardi 16 janvier à 14 h 00 au Foyer de la Grande Salle**

- Animations variées, mini lotos (lots apportés par chacun), jeux divers, chants, vidéos « Mi-été des Planches et clichés de fleurs ».

**Mardi 13 février**

- Grand voyage au Zanskar (haute vallée du Népal) sous la conduite de Christophe Herrmann.

**Mardi 13 mars**

- Contes et orgue de Barbarie par M. et Mme Baudat d'Arzier-le-Muids.



M. et Mme André et Berthy Lambelet

## Le conseil du vétérinaire

L'otite externe est une affection couramment rencontrée, particulièrement chez le chien. Comme causes primaires, on trouve par exemple les parasites, les corps étrangers, les allergies.

Les anomalies de conformation, la macération au niveau du conduit auditif, une tumeur obstruant l'oreille sont des facteurs prédisposants. De plus, une otite externe peut se perpétuer en présence de bactéries, de levures, en cas d'otite moyenne ou d'obstruction due à une inflammation.

En raison de leur morphologie, de présence de poils dans le conduit auditif ou d'une tendance à l'hypersécrétion des glandes sébacées, certaines races de chiens sont prédisposées aux otites externes (cocker, basset, caniches etc.).

Le mode de vie du chien est aussi déterminant sur les causes possibles d'otite. Les lieux de sortie (possibilités de corps étrangers), les contacts avec d'autres animaux (parasites), les bains, les transports en voiture avec la tête dehors, etc. Les allergies, par inhalation, alimentaires, de contact ou dans la plupart des cas, la symptomatologie n'est pas seulement auriculaire.

Chez le chat, l'otite externe est quasi exclusivement parasitaire.

Le traitement de l'otite externe consiste à nettoyer l'oreille et remédier aux causes spécifiques. C'est pourquoi il est préférable dans tous les cas de consulter un vétérinaire. Pourtant un conseil: proscrivez l'instillation d'huile dans le canal auditif pour le nettoyer, ça ne fait que le boucher d'avantage et n'utilisez pas de cotons-tiges pour enlever l'exsudat afin d'éviter de l'enfoncer dans le canal.

Dr L. Walter

## De nos sociétés



### Société de Développement

St-Nicolas et les commerçants du Grand-Mont jouent les prolongations.

Vous trouverez ci-dessous, les nouveaux gagnants, ainsi que les généreux donateurs du concours « St-Nicolas », qui s'est déroulé le samedi 2 décembre 2000.

## Liste des gagnants :

- 1<sup>er</sup> :** SCHWENTER Philippe, Le Mont  
2 bons repas au Relais du Grand-Mont (Fam. J. Furer)  
1 bon Boucherie du Grand-Mont (Fam.. Piguët)
- 2<sup>e</sup> :** KRUG Tobias, Le Mont  
1 bon Boucherie du Grand-Mont (Fam.. Piguët)  
1 bon Discount du Grand-Mont (Fam.. Reymond)
- 3<sup>e</sup> :** BESSON Muriel, Le Mont  
1 bon Discount du Grand-Mont (Fam.. Reymond)  
1 bon Coiffure Jean-Marie (Fam.. Clavel)
- 4<sup>e</sup> :** MONACHON Patrick, Le Mont  
1 bon Coiffure Jean-Marie (Fam.. Clavel)  
1 bon Pharmacie du Grand-Mont (Fam.. Burgener)
- 5<sup>e</sup> :** BUECHLI Jacques, Le Mont  
1 bon Pharmacie du Grand-Mont (Fam.. Burgener)  
1 lot du Kiosque du Grand-Mont (Mme Roth)

**Tous les prix seront remis aux bénéficiaires à l'occasion de l'Assemblée générale de la Société de Développement du mercredi 14 février 2001 à 19h 15, à la Grande salle du Petit-Mont (Entrée sur invitation).**

Encore merci aux commerçants du Grand-Mont qui soutiennent cette action de la St-Nicolas et rendez-vous au samedi 8 décembre 2001.

Pour le Comité:  
**Edouard Debétaz, Président**



## Echo des Bois

L'Echo des Bois, sous la direction de Louis-Nicolas MOREL, prépare ses soirées qui auront lieu les 30 et 31 mars 2001, à la Grande salle du Mont. Au répertoire des chœurs variés, allant du profane au religieux, liés par une création humoristique de Sarah BARMAN, jeune conteuse-comédienne valaisanne. Venez nous écouter, nous soutenir et rire avec nous !

De plus amples détails vous seront communiqués dans un tous-ménages et les « 4 coins du Mont » au mois de mars.

Commission de pub  
**Jacques Büchli**

## Volley Club Le Mont

### Nouvelles de notre équipe de 4<sup>e</sup> ligue

Le Central, le 22 avril 2000, 22h00 un groupe de fille autour d'une table :

- Une, deux joueuses... On réinscrit une équipe pour la saison prochaine ?



Equipe de volley de 4<sup>e</sup> ligue

Photo: Archives de la société

- Pourquoi pas ! Mais il nous faut un entraîneur.

- Christelle, tu ne serais pas d'accord de nous prendre en charge ?

Suite à ce dialogue de fin de saison 1999-2000, la machine s'est remise en marche. Mobilisation pour créer et poser des affiches :

- Le Mont volley-ball, 4<sup>e</sup> ligue féminine recherche un entraîneur et des joueuses...

A ce jour, nous sommes une équipe complète (il reste toujours des places s'il y a des adeptes !) et motivée.

Il ne nous reste plus qu'à faire des résultats... Pour cela : **venez nous soutenir.**

Nos prochains matchs à domicile ont lieu les vendredis :

2 février à 20h00, 16 février à 20h00 et 9 mars à 20h00

Pour terminer, notre cri de guerre est : « Hy Techila ».

**Annick Tauxe**



## Pétanque du Mont

### Jours et heures d'ouverture

- Mardi** Dès 18 h 30  
Deux jeux libres
- Jeu** Dès 19 h 30  
Tournoi d'hiver réservé aux membres actifs, passifs, coopérateurs
- Vendredi** Dès 18 h 00  
Ouvert à tous
- Samedi** De 10 h 30 à 17 h 00  
Ouvert à tous

### Pout tout renseignement:

Pierre-Alain Hauswirth, secrétaire  
Heures de bureau, au n° 657 08 88.



## Football-Club Le Mont

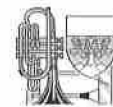
Le 2<sup>e</sup> tour de la saison 2000-2001 va bientôt recommencer, c'est pourquoi nous vous communiquons ci-dessous les dates et heures des matchs de préparation de notre première équipe, ces matchs se dérouleront tous à 20h00 :

- 16.02: Bavois - Le Mont
- 22.02: Ependes - Le Mont
- 26.02: Cheseaux - Le Mont
- 01.03: Tolochenaz - Le Mont
- 04.03: Chile - Le Mont
- 06.03: Bavois - Le Mont

**Le premier match du 2<sup>e</sup> tour aura lieu le dimanche 11 mars à 14h30,**

c'est un match en retard contre Ecublens. Au plaisir de vous retrouver au bord du terrain.

**Le comité**



## Union Instrumentale

### Soirées annuelles

L'Union Instrumentale du Mont a le plaisir de vous convier à assister à **ses traditionnelles soirées annuelles**, agendées aux **vendredi 2 et samedi 3 février 2001**, à la Grande salle (portes à 19h45, rideau à 20h30).

Musiciennes et musiciens, sous la direction de M. Jean-Daniel Correvon, ont concocté un programme varié, parfaitement adapté à notre public et susceptible de plaire à tous.

Nous vous attendons et souhaitons vous accueillir nombreux lors des deux concerts précités.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre présence, nous souhaitons la bienvenue et vous disons à bientôt !



## Abbayes Réunies

### Assemblée générale

L'Assemblée générale des Abbayes Réunies du Mont-sur-Lausanne aura lieu le **mardi 6 mars 2001 à 20h15 au Foyer de la Grande Salle au Petit Mont**. Lors de cette assemblée, le comité présentera aux membres les modifications qu'il pense apporter à la Fête 2001, selon les désirs exprimés l'an passé.

Nous vous attendons nombreux lors de cette soirée, afin d'avoir le plaisir de vous saluer et de partager le verre de l'amitié.

**Le comité**





## FSG Le Mont

Ce sont les 1<sup>er</sup> et 2 décembre derniers, que la FSG a présenté ses soirées à la salle du Mottier, transformée en salle de spectacle pour la circonstance.

Cette année, le sujet de la soirée traitait des rythmes et des mouvements, vaste sujet puisque la base de la gymnastique vient de la musique et des mouvements.

Notre société se fait un devoir de présenter à chaque fois un spectacle de qualité, pour notre nombreux public, plus de 800 personnes cette année. Remercions ici tous les moniteurs et monitrices qui tout au long de l'année s'occupent sans relâche des groupes et de notre jeunesse.

Nos moniteurs ont à cœur de monter des productions originales et pleines de fraîcheur. Pour preuve, plus de la moitié du spectacle est présenté par des groupes d'enfants et plus de 200 personnes sont sur le plateau lors de la soirée.

Différents groupes nous ont fait vivre la diversification de l'interprétation de ce thème avec tout d'abord les apprentis sorciers qui, d'un coup de balai magique nous ont apporté toute la fraîcheur du groupe parents enfants. Puis ce fut le tour des enfantines avec une production toute en couleur qui nous a fait miroiter un kaléidoscope. La magie n'a pas été oubliée par nos jeunes filles 11-15 ans: «Abracadabra» un numéro de prestidigitateur. Puis ce fut au tour des petits jeunes gymnastes de jouer aux cartes avec le joker, et de nous montrer un aspect du jeu encore méconnu. Ensuite nous avons pu apprécier le travail de nos juniors avec leur production de Payerne fort bien préparée. La gym hommes nous a démontré qu'il est possible de pratiquer des sports d'extérieurs, à l'intérieur, et



Groupe des Grands Jeunes gymnastes

Photo: Archives de la société

que «Tell est ski» ne s'en porte pas plus mal. Les dames qui ce sont déplacées cet été à Payerne nous ont présenté une production fort bien exécutée, dans de nouveaux justaucorps.

Après l'entracte, les juniors filles se sont jointes aux actifs dans une production basée sur des rythmes multiples au sol, grand trampoline et école du corps. Le groupe des petites jeunesse filles qui est l'un des plus nombreux de notre société, nous a fait vibrer au son des rythmes Latino, suivi des féminines qui ont su nous faire apprécier le mirage rose de l'Orient. Les grands jeunes gymnastes se sont mis au goût du jour avec des musiques techno dans une démonstration au sol et mini trampoline. Les agrès ont joué de façon originale aux échecs grandeur nature avec l'opposition des tours noires et blanches. Nos moniteurs se sont fait un point d'honneur de présenter une production originale basée sur les ombres et la lumière, et de terminer dans un rythme endiablé. Un Grand merci à tous ces moniteurs pour leur excellent travail et la préparation des numéros

qui sont le gage et la réussite d'une bonne soirée.

N'oublions pas dans ce compte rendu notre groupe invité le twirling club au Nord Vaudois qui a su nous enchanter par deux très belles productions, une basée sur les divers rythmes du bâton et l'autre uniquement basée sur la lumière, rappelons que ce groupe est championne Suisse Benjamine dans leur discipline.

La soirée s'est clôturée avec tous les acteurs dans un final représentant l'illusion d'un échiquier géant.

Dans ces remerciements nous pouvons associer toutes les personnes qui de près ou de loin nous ont aidé à préparer ce spectacle, et particulièrement à Pascal Graf et François Barrat pour le décor et la mise en scène du spectacle.

Chaque année notre société est heureuse de vous présenter un spectacle qui se veut de qualité, soutenez-la en revenant l'année prochaine.

F. Barrat



Le groupe Agrès, filles et garçons

Photo: Archives de la société

## Prochain journal

### Parution

Fin mars 2001.

### Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution.  
**Merci de respecter le délai.**

### Rédaction

**Grefe municipal**  
Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. (021) 652 01 50  
Fax (021) 653 64 29

Mois	Jours	Sociétés	CHATAIGNIER			GRANDE SALLE			SALLE GYM		Manifestations	
			Cantine	Cuisine	Pt.Salle	Salle	Cuisine	Foyer	Mottier	Martin.		
<b>Janvier</b>	19.01.2001	Echo des Bois		▲	▲						Souper annuel	
	26.01.2001	FSG					▲	▲			Assemblée générale	
<b>Février</b>	2.02.2001	Union Instrumentale				▲	▲	▲			Soirée	
	3.02.2001	Union Instrumentale				▲	▲	▲			Soirée	
	9.02.2001	Jeunesse				▲	▲				Match aux cartes	
<b>Mars</b>	14.02.2001	Développement				▲	▲	▲			Ass.Gén.+Récep. nouv. citoyens	
	2.03.2001	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos	
	3.03.2001	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos	
	4.03.2001	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos	
	6.03.2001	Abbayes					▲	▲			Assemblée générale	
	30.03.2001	Echo des Bois				▲	▲	▲			Soirée	
<b>Avril</b>	31.03.2001	Echo des Bois				▲	▲	▲			Soirée	
	6.04.2001	Football				▲	▲	▲			Repas de soutien	
	13.04.2001	FSG					▲	▲			Match aux cartes	
	16.04.2001	Chorale Bouchers	▲	▲	▲						Course aux œufs	
	20.04.2001	Pétanque		▲	▲							
<b>Mai</b>	28.04.2001	FSG	▲	▲	▲		▲	▲	▲	▲	Masters agrès env. 400 enfants	
	29.04.2001	FSG	▲	▲	▲		▲	▲	▲	▲	Masters agrès env. 400 enfants	
	12.05.2001	Développement				▲	▲	▲			Foire de mai	
	<b>Juin</b>	9.06.2001	FC/Jeunesse	▲	▲	▲						Tourno juniors/Tour de Jeunesse
		10.06.2001	FC/Jeunesse	▲	▲	▲						Tourno juniors/Tour de Jeunesse
<b>Juillet</b>	14.06.2001	Echo des Bois		▲	▲						Assemblée générale	
	17.06.2001	Football	▲	▲	▲							
	30.06.2001	FC/Jeunesse	▲	▲	▲						Tourno juniors/Tour de Jeunesse	
	1.07.2001	FC/Jeunesse	▲	▲	▲						Tourno juniors/Tour de Jeunesse	
	6.07.2001	Abbaye	▲	▲	▲						Fête	
	7.07.2001	Abbaye	▲	▲	▲						Fête	
	8.07.2001	Abbaye	▲	▲	▲						Fête	
<b>Août</b>	9.07.2001	Abbaye	▲	▲	▲						Fête	
	1.08.2001	FSG/Football	▲	▲	▲						Fête Nationale	
	2.08.2001	Développement	▲	▲	▲						Torée	
	24.08.2001	Diana	▲	▲	▲						Tir annuel	
	25.08.2001	Diana	▲	▲	▲						Tir annuel	
<b>Septembre</b>	9.09.2001	FSG	▲	▲	▲						Journée familiale	
	15.09.2001	Volley							▲	▲	Tournoi	
	16.09.2001	Volley							▲	▲	Tournoi	
<b>Octobre</b>	28.09.2001	Football	▲	▲							Repas d'amitié de la Première	
	5.10.2001	Développement				▲	▲	▲			Manifestation culturelle	
	7.10.2001	Paroisse				▲	▲	▲			Offrande	
	7.10.2001	Union Instrum.	▲	▲							Choucroute	
	18.10.2001	Pétanque					▲	▲			Assemblée générale	
	26.10.2001	Football				▲	▲	▲			Match aux cartes Seniors	
<b>Novembre</b>	27.10.2001	Service du Feu		▲	▲							
	2.11.2001	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos	
	3.11.2001	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos	
	4.11.2001	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos	
	10.11.2001	Football							▲	▲	Noël du foot - Tournoi familial	
<b>Décembre</b>	18.11.2001	Football					▲	▲			Choucroute Seniors	
	30.11.2001	FSG							▲		Soirée	
	1.12.2001	FSG				▲	▲	▲	▲		Soirée	
	3.12.2001	Diana					▲	▲			Assemblée Générale à l'AULA	
	8.12.2001	Développement	STPA								St. Nicolas au Grand-Mont	
	15.12.2001	FSG					▲	▲			Apéritif Noël	
		Ordre de la Poêle		▲	▲							
	Les jeudis		11.01	8.02	1.03	5.04	3.05	28.06				
			6.09	27.09	18.10	1.11	29.11	13.12				



## **2 CONCERTS**

**EGLISE DU MONT-SUR-LAUSANNE**

**DIMANCHE 18 MARS 2001 A 17 HEURES**

### **QUATUOR FLORESTAN**

Medhat ABDEL-SALAM, violon  
Caroline BAERISWYL, violon  
Frédéric KIRCH, alto  
André WANDERS, violoncelle

#### **Programme :**

W.-A. Mozart: Quatuor en Ut maj. KV 465  
R. Schumann: Quatuor en La maj. Op. 41 No 3

**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2001 A 17 HEURES**

### **DUO DEGRE 21**

Laurent ESTOPPEY, saxophones  
Antonio ALBANESE, guitare

#### **Programme :**

**De Lhasa à Buenos Aires, le tour du monde en 60 minutes.**

#### **Œuvres de :**

N. Coste  
A. Piazzolla,  
C. Charrière  
D. Kechley  
A. Hovhaness  
B. Bartok  
V. Bond.

**Prix des places: Fr. 15.-/par concert**

**Renseignements: Christiane Ruffieux, tél. 652 52 60**